

Maximum Partenaire

Un produit de spécialité suisse dans votre portefeuille, vendu sous votre marque — et pas une minute de gestion en plus.

10 min pour ouvrir votre espace et activer vos versements	3 min pour souscrire, sans questionnaire médical	0 sinistre à gérer — jamais	24/7 un seul numéro d'urgence, mondial
---	--	---------------------------------------	--

CE QUE VOS CLIENTS Y GAGNENT — ET VOUS AVEC

Un complément à ce que vous vendez déjà, pas un concurrent.

Là où leurs autres contrats s'arrêtent Responsabilité civile, santé, prévoyance : vos clients sont bien couverts chez eux. Une fois la frontière passée, l'admission à l'hôpital se négocie souvent avant les soins, et l'assurance de leur carte bancaire s'arrête aux pays déconseillés. Ce contrat prend le relais exactement là.	Soignés sans rien avancer Frais médicaux jusqu'à 1,5 million de francs, évacuation et rapatriement sans plafond, et la garantie de paiement adressée directement à l'établissement. Votre client est admis sans avoir à sortir sa carte.
Une assistance que votre cabinet n'a pas à porter Le numéro imprimé sur sa carte d'assuré est celui de l'assistance, ouvert jour et nuit, partout. Votre client y est accompagné de bout en bout — l'urgence, les documents, le remboursement — sans que vous ayez un dossier à instruire.	Une relation qui se prolonge Le contrat est annuel et se reconduit tacitement ; votre rémunération suit la vie du contrat, sans nouvelle démarche. Et chaque échéance vous redonne une raison légitime de reprendre contact avec votre client.

CE QUE VOS CLIENTS REÇOIVENT SOUS VOTRE MARQUE

Frais médicaux d'urgence à l'étranger	jusqu'à 1 500 000 CHF/EUR/USD
Évacuation et rapatriement médical	illimités, dans le monde entier
Recherche et sauvetage	jusqu'à 50 000 CHF
Garantie de paiement directe	hospitalisation réglée directement à l'établissement
Annulation ou modification de voyage	jusqu'à 1 000 CHF

DIX MINUTES DE MISE EN ROUTE, UNE FOIS**1 Vous candidatez****MAINTENANT**

Cinq champs sur maximum-insurance.com/partenaires : société, e-mail, métier, pays d'établissement, n° d'agrément FINMA. Le lien d'ouverture part dans la seconde, et il n'y a pas de mot de passe à créer.

2 Vous activez vos versements**JOUR 1 · 5 MINUTES**

Un bouton ouvre un compte Stripe à votre nom. Ayez sous la main votre IBAN, votre numéro d'entreprise et une pièce d'identité. Nous ne voyons ni l'un ni l'autre : Stripe vérifie, et vire ensuite tout seul.

3 Vous partagez votre lien**SEMAINE 1**

Votre page co-brandée, son QR haute résolution, le widget à coller sur votre site, le pack entreprise non nominatif. Posez le lien une fois — signature d'e-mail, bas de devis — et il vendra pendant deux ans.

4 Vous percevez vos commissions**À CHAQUE VENTE, PUIS CHAQUE ANNÉE**

Chaque vente arrive dans votre espace avec sa facture, prête pour la compta. Le paiement ayant été scindé à la source, il n'y a rien à encaisser, rien à facturer, rien à relancer.

CE QUE ÇA RAPPORTE

- Trois cadres partent au Nigeria en février : 3 × Pack VIP Extreme, 6 870 € encaissés par Maximum. Et la même ligne revient l'an prochain, sans re-vendre.
- Une question posée à chaque échéance — « qui voyage chez vous cette année ? » : sur 40 clients, 10 disent oui, 9 900 € encaissés.
- Trente salariés couverts sans donner les noms, avec le pack non nominatif : 29 700 € sur une seule signature.

ET SELON VOTRE CABINET

- Courtier en nom propre — votre portefeuille devient une rente : chaque contrat annuel repart à l'échéance sans re-vente, et le revenu du mois ne dépend plus du nombre d'appels du mois.
- Société de courtage — ça se déploie sans former personne : le lien en signature et le widget sur la page de devis suffisent, et il n'y a aucun back-office sinistres à monter.
- Fiduciaire ou gérance — un effectif couvert sans une liste de noms : le pack non nominatif, une signature, un paiement, et aucune donnée de vos clients ne change de main.
- Consultant en mobilité — la couverture est acquise avant l'embarquement : trois minutes, sans questionnaire médical, avec l'attestation que les consulats acceptent.

Ouvrir votre espace — 5 minutes**maximum-insurance.com/partenaires**

Réservé aux intermédiaires inscrits au registre FINMA — nous le vérifions à la main.

Une question ? **contact@maximum-insurance.com**



Scannez pour ouvrir votre espace

Maximum Insurance — programme Corporate Mobility porté par une compagnie d'assurances suisse (police collective n° 20 00 479, réseau médical mondial). Les garanties s'appliquent selon les Conditions Générales Corporate Mobility 2026 et la Table des Garanties, disponibles sur maximum-insurance.com/docs. Couverture hors du pays de résidence, subsidiaire aux régimes obligatoires.

Maximum Insurance · c/o WinHealth Group SA · Rue François-Vernonnex 7 · 1207 Genève, Suisse · FINMA F01210623 · Information générale, ne constitue pas un conseil personnalisé.